Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 18 Chaâbane 1444
10 Mars 2023

N° 30

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **539**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **541**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **543**
Homologation de résolutions **544**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **545**
Avis aux créanciers..... **547**
Convocations
Sociétés anonymes **548**
Sociétés à responsabilité limitée **552**
Sociétés anonymes **552**
Divers
Avis au public..... **553**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de SANADETT SICAV..... **554**
Bilan de ARABIA SICAV..... **557**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation de capital

Notice d'Information

Selon l'article 164 du code des sociétés commerciales

SOCIETE BOUDJEBEL VACPA

Société anonyme

Identifiant unique : 0020521H

- Dénomination : Société BOUDJEBEL VACPA

- Forme juridique : Société Anonyme

- Capital social : 3 500 000 Dinars

- Montant du capital à souscrire : 1 500 000 Dinars

- Siège social : Route Menzel Bouzelfa Béni Khalled

- Objet social : Conditionnement, Valorisation et Exportation des Dattes

- Durée de la société : 99 ans

- Dépôt légal : Une copie du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/01/2023 a été déposée au centre national du registre des entreprises, le 02/3/2023 sous le numéro AC07312023 où toute personne peut en prendre communication.

- Modalité de l'augmentation de capital : L'assemblée générale extraordinaire du 31/01/2023 a décidé d'augmenter le capital de la société de la somme de 1 500 000 DT pour le porter de 3 500 000 DT à 5 000 000 DT par émission de 15 000 actions nouvelles nominatives de 100 DT chacune à souscrire en numéraire et à libérer du quart lors de la souscription.

Les actions nouvelles porteront jouissance à compter de début de l'exercice en cours et seront assimilées aux actions anciennes.

- Dépôt de fonds : Les fonds provenant de la souscription seront versés dans le compte indisponible ouvert sur les livres de la Banque de Tunisie, agence Rue de Rome Tunis sous le numéro 05002000002087190078.

2023R00508SANB2

Notice d'augmentation du capital en numéraire American University In North of Africa

Société anonyme

Au capital de 2 000 000 dinars

Siège social : Cité Jamil, Bloc n°1, Appartement 51, El Menzah VI - 2091 Ariana

Identifiant Unique : 1386053L

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 décembre 2022, enregistré à la recette des finances El Menzah 6 le 28 février 2023 sous le numéro 23501672 Quittance M029991 dont une copie a été déposée auprès de Centre National du Registre des Entreprises le 3 mars 2023 sous le n°AC03362023, il a été décidé d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant de deux million six cent mille (2 600 000) dinars afin de le porter de deux millions (2 000 000) de dinars à quatre million six cent mille (4 600 000) dinars et ce, par l'émission de vingt-six mille (26000) actions nouvelles.

Les actions nouvelles seront émises, chacune, au prix de cent soixante-quinze (175) dinars, composé de cent (100) dinars de nominal et d'une prime d'émission de soixante-quinze (75) dinars à libérer intégralement lors de la souscription.

Cette augmentation sera réservée aux anciens actionnaires qui auront un droit de préférence à la souscription dont l'exercice du droit préférentiel de souscription se fera de la manière suivante :

1. A titre irréductible : A raison de treize (13) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes.

2. A titre réductible : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les Actionnaires pourront en outre souscrire à titre réductible le nombre d'actions qu'ils désirent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les reliquats des actions nouvelles qui n'auraient pas été souscrites éventuellement par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Les actionnaires souscripteurs feront leur affaire personnelle de l'acquisition ou de la cession du nombre d'actions ou de droits nécessaires pour permettre l'attribution d'un nombre entier d'actions nouvelles à chacun d'eux, la répartition ne pouvant en aucun cas, avoir pour résultat l'attribution d'une fraction d'actions nouvelles.

Le délai de souscription est fixé à quinze (15) jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai. A l'expiration de ce délai, tout Actionnaire n'ayant pas souscrit à cette augmentation du capital est réputé renonçant à son droit préférentiel de souscription.

Si après la répartition des actions souscrites à titre réductible il reste des actions nouvelles disponibles, le Conseil d'Administration aura le droit de les faire souscrire par qui bon lui semblera et ce dans un délai de sept (7) jours.

Le Conseil d'Administration aura toujours la possibilité de limiter le montant de l'augmentation du capital au montant des souscriptions dans le cas où ces dernières n'atteindront pas la totalité de l'augmentation du capital et à la condition que leur montant atteigne les trois quarts de l'augmentation décidée.

Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionné. Les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte

indisponible n°03122118032104519596 ouvert sur les livres de la Banque Nationale Agricole (BNA) - Agence El Menzah 9.

Les actionnaires intéressés par ladite augmentation du capital peuvent libérer les actions souscrites par prélèvement de leurs comptes courants actionnaires ouverts sur les livres de la société conformément aux dispositions de l'article 305 du code des sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a donné toutes les prérogatives au conseil d'administration pour la réalisation de ladite augmentation du capital et tous les pouvoirs au Président Directeur Général ou à son mandataire pour l'accomplissement des formalités légales et réglementaires et notamment la déclaration de souscription et de versement auprès de monsieur le receveur de l'enregistrement jusqu'à la réalisation définitive de ladite augmentation de capital.

2023R00510SANB2

Notice d'Information

Augmentation du capital

Selon l'article 164 du code des sociétés commerciales

Société HAZOUA DATTES

Société anonyme

Identifiant Unique : 0834637V

- Dénomination : Société HAZOUA DATTES

- Forme juridique : Société anonyme

- Capital social : 1 000 000 Dinars

- Montant du capital à souscrire : 1 000 000 Dinars

- Siège social : Route Nefta Hazoua

- Objet social : Entreposage frigorifique et exportation des dattes

- Durée de la société : 99 ans

- Dépôt légal : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/01/2023 a été déposée au centre national du registre des entreprises, le 6/3/2023 sous le numéro AC19382023 où toute personne peut en prendre communication.

- Modalité de l'augmentation de capital : L'assemblée générale extraordinaire du 31/01/2023 a décidé d'augmenter le capital de la société de la somme de 1 000 000 DT pour le porter de 1 000 000 DT à 2 000 000 DT par émission de 10 000 actions nouvelles nominatives de 100 DT chacune à souscrire en numéraire et à libérer du quart lors de la souscription.

Les actions nouvelles porteront jouissance à compter de début de l'exercice en cours et seront assimilées aux actions anciennes.

- Dépôt de fonds : Les fonds provenant de la souscription seront versés dans le compte indisponible ouvert sur les livres de la Banque de Tunisie, agence Rue de Rome Tunis sous le numéro 05002000002087189011.

2023R00529SANB2

Notice

Augmentation de capital

LABORATOIRES PHARMAFEN

SA au capital de 12 000 000 Dinars

Route de Gremda km 3-3032 Sfax Tunisie

(En application des dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales)

IU : 1695029G

La société a pour objet : la fabrication de produits pharmaceutiques, para-pharmaceutiques et de compléments alimentaires.

La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre national des entreprises.

Les assemblées générales se composent de tous les actionnaires.

Chaque membre de l'assemblée générale dispose d'un nombre de voix égale au nombre d'actions qu'il détient.

Répartition des résultats :

- Réserve légale : 5 % des bénéfices nets majorés ou minorés des résultats reportés.

- Sur l'excédent disponible, l'assemblée générale peut effectuer le prélèvement de toutes sommes soit pour être reportées à nouveau à un ou plusieurs fonds de réserves facultatives, généraux ou spéciaux ordinaires ou extraordinaires.

- Le solde sera effectué par décision de l'assemblée générale ordinaire.

Le boni de liquidation sera réparti sur les actionnaires (en cas de liquidation).

Aux termes du PV de l'AGE tenue le 01 Mars 2023, il a été décidé d'augmenter le capital de 12 000 000 dinars à 13 000 000 dinars et ce par la création de 100 000 actions nouvelles de 10 dinars chacune et d'une valeur globale de 1 000 000 dinars détaillée comme suit :

960 000 dinars à souscrire par l'incorporation du compte courant de huit actionnaires.

40000 dinars à souscrire par la conversion des dettes qui sont à la charge de la société au profit d'un nouvel actionnaire.

Par conséquent, le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires est supprimé suivant des pourcentages différents au profit de quelques anciens actionnaires et du nouvel actionnaire.

Le délai de souscription est fixé à 15 jours à compter de la date de la publication de cette notice au JORT avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du dit délai.

Le dépôt a été effectué au registre national des entreprises le 6 mars 2023 sous le numéro AC81372023.

2023X00314SANB2

«SOCIETE D'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE IBN AL BAYTAR «I.A.B »

Société anonyme

Capital social : 18.569.270 Dinars

Siège social : Rue 8610 N°11 El Charguia - Tunis

Identifiant unique : 0296081G

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 24/11/2022 à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 01/12/2022, sous En°22809757 Qn°M132616

Les administrateurs ont accepté la démission de Saïd Odeh en sa qualité de directeur général de la société depuis le 30/11/2022.

Le Conseil a décidé de nommer M.Ahmed Fueh Salman Al-Najjar en qualité de directeur général depuis le 01/12/2022 pour une durée de trois années.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises sous identifiant Unique n°0296081 G le 5/12/2022, sous dossier n°2022153767.

2023400535SANB2

«MEDICEF»

Société anonyme

Capital social : 15.388.488 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Sidi Thabet - Ariana

Identifiant unique : 0381736D

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 24/11/2022 à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 01/12/2022, sous En°22809758 Qn°M132617.

Les administrateurs ont accepté la démission de Saïd Odeh en sa qualité de directeur général de la société, depuis le 30/11/2022.

Le Conseil a décidé de nommer M.Ahmed Fueh Salman Al-Najjar depuis le 01/12/2022 en qualité de directeur général pour une durée de trois années.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises sous Identifiant Unique n°0381736D le 5/12/2022 sous dossier n°2022153772.

2023400536SANB2

Notice

Augmentation du capital par conversion du compte courant associé

De 680 000 DT à 855 000 DT

Société Générale d'Informatique et de Services S.A

MF : 0030564A

Dénomination sociale : Société Générale d'Informatique et de Services

Forme Juridique : S.A.

Montant du capital social : 680 000 DT

Adresse du siège social : Siège social : 14 rue du commerce Z.I - La Charguia 1 - Tunis- Tunisie.

Objet social : Toutes les opérations liées à l'informatique aux services à la formation et à la publicité commerciale.

Durée : 99 ans

Date et lieu du dépôt du projet de l'augmentation : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/4/2022 a été déposé le 02/3/2023 au Registre National des Entreprises sous le n°AC01342023. Cette augmentation de capital se fera par conversion du compte courant actionnaire de la société UFC d'un montant de 175 000 DT et la création de 3 500 nouvelles actions de 50 dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ayant décidé à l'unanimité de supprimer le droit préférentiel de souscription et de réserver la totalité de la souscription à la société UFC

Conditions d'admission aux assemblées des actionnaires : tous les actionnaires peuvent participer aux assemblées et ils ont droit de vote proportionnellement à leur mise.

Délai de souscription : le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à compter de la publication de la présente notice avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2023400540SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 21/02/2023 enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 24/02/2023 sous le n°23200435 Mr Naoufel Ben Rchid Haj Abdallah au profit de sa mère Saida Bent Salah Chtioui et ses deux frères Manel et Nizar ont vendu tout le fonds de commerce avec tous ses éléments à M. Rabii Ben Mustapha Ben Sabeur sis à l'Avenue Hédi Chaker Menzel Bourguiba destiné au commerce de librairie.

Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 01/3/2023.

2023T00249FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat rédigé par maître Abdelkader Fenina signé signature légalisée à la municipalité d'Hammamet en date du 20 février 2023 et enregistré à la recette des finances de Hammamet le 24 février 2023 selon quittance n°M029560 et l'enregistrement n°23201142, Mr Jomaa Ben Mohamed Ben Jomaa Zayene titulaire de la CIN n°05097245 délivrée le 13/11/2019 à Tunis a vendu à Mr Mohamed Ben Habib Ben Hassine Lahoueg titulaire de la CIN n°05093298 délivrée le 11/6/2019 à Tunis, la totalité de son fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, conçu pour la vente des poissons, et situé à : Avenue de La Libération - 8050 - Hammamet.

Toutes les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication au JORT et ce auprès du bureau du maître ABDELKADER FENINA sise à :

Avenue de La Libération - Imb, HAOUEL - 8050 - Hammamet.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Essahafa le 02 mars 2023.

2023T00251FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé enregistré à la recette des finances el Manzah 6 le 26 janvier 2023 sous le numéro 43200762 Mr Amenallah Laaouini a vendu à la société (damdoum lunch).

La totalité du fonds de commerce destiné à tout type d'activité commerciale et exploité au local sis à l'avenue Saad Ibn Abi Wakas El Manzeh 5.

Les oppositions sont recevables au cabinet maître Najoua Bettaieb sis à l'avenue Alain Savary n°45 app 6 le belvédère Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal Echourouk du 4 mars 2023.

2023T00253FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat rédigé par Maître Jbabli Badii avocat à la cour d'appel sis à rue 8 juillet 1884 au Kef signé le 13/02/2023 et enregistré à la recette des finances du Kef le 22/02/2023 selon le reçu n° M009330 et n°23200815 Mme Ben Slama Fathia a vendu à Mme Jandoubi Sonia tout le fonds de commerce comportant une boutique pour vendre les fruits secs sis à cité Hached au Kef.

Toutes les oppositions légales seront acceptées à l'adresse de la boutique sise à cité Hached au Kef.

Cette annonce est publiée au journal Echourouk du 23/02/2023.

2023T00254FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé, en date du 22 Février 2023, enregistré à la recette des finances d'Hammamet, le 01 Mars 2023, sous n°23201257, Quittance n°M032632, Rafik Ben Hamed Ben Jihan Ghidhaoui, a vendu et cédé, à Mr Yahia Ben Abdallah Amroussi le totalité du fonds de commerce du local destiné au commerce «Fruits secs, tabac», sis à 33 rue Jasmins - 8050 Hammamet, avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font au local concerné dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal «La Presse» le 7/3/2023.

2023T00255FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances El Yasminette le 6/3/2023 enregistrement n°23200807 quittance n°M013242 Mme Darraji Rania vend la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels à Rania Sellini pour activité salon de coiffure et vente et location robe de mariage situé à la nouvelle Madina 3 local n°1 résidence les orangers Ben Arous.

Toutes les oppositions doivent être déposées au local du fonds de commerce sis à la nouvelle Madina 3 résidence les Orangers local n°1 Ben Arous.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et le Quotidien le 8/3/2023.

2023R00521FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 24 février 2023 et enregistré à la recette des finances Nouvelle Medina le 3/3/2023 n° de quittance n°M019327.

Mr Chaouki Sakka titulaire de la CIN n°0711869 demeurant au 18 rue el Jahedh Ben Arous a vendu le fonds de commerce destiné café al Jazira au 34 avenue Mosbah el Jarboua à Mr Faouzi Saadouli titulaire de la CIN n°09226055 demeurant au 4 rue Danemark Mourouj 4 Ben Arous.

Les oppositions devront être faites dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT entre les mains de maître Bouraoui Boutheina Avocat à la cour de cassation 63 avenue Habib Bourguiba Tunis 6ème étage Immeuble le Parnasse.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 8/3/2023.

2023R00522FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Slama Samir Avocat demeurant à l'avenue Farhat Hached Sahline, légalisé à la mairie de Sahline en date du 24/02/2023 et enregistré à la Recette de Sahline le 3/3/2023 (n°23200418 reçu n°M009426), mademoiselle Yousra Mainsi titulaire de la CIN n°06972866 vend à monsieur Ayser Jamawi titulaire de la CIN n°07722596 le fonds de Commerce dont l'activité consiste à la restauration rapide, demeurant à l'Avenue de l'Environnement Route de Sousse Sahline.

Les oppositions doivent parvenir dans les 20 jours qui suivront l'avis qui sera publié au journal officiel chez l'acheteur à l'Avenue de l'Environnement Sahline.

Cet avis est publié au journal "La Presse" du 7/3/2023.

2023S00277FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert d'un acte sous seing privé en date du 24/02/2023, enregistré à Sfax recette des finances Sakiett Ezziet à Sfax le 28/02/2023 n°23200671 quittance n°M017192 que la société CLEAN TIME ayant RNE n°1674684T, son siège social rue Taieb Mhiri passage drira sakiett ezziet 3021 Sfax et son gérant Oussema Elkhmiri a vendu à la société SHOP WITH ME ayant RNE n°1812086Y, son siège social à rue Baghdad 3021 Sakiett Ezzitt 17 Sfax et son gérant Firas Mhiri le fonds de commerce ayant pour activité le commerce des produits différents et la vente des produits alimentaires "Superette" sise à la rue Taieb Mhiri passage Drira Sakiett Ezziet 3021 Sfax.

Les oppositions doivent être faites dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au

JORT sous peine de forclusion entre les mains de maître Salma Louati avocate sise Imm jawhara beb bhar Sfax.

Cet acte est publié au sein des journaux Echourouk n°11499 et le Quotidien n°6748 du 5/3/2023.

2023X00312FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte authentique rédigé par le Notaire Maître Tounakti Salha et son assesseur du 21-9-2022 sous n°95-48 page : 92-48 Monsieur Sadek Ben Ahmed Zoghlami (CIN n°00611553), a donné un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la rue Habib Bourguiba Bizerte, connu sous le nom de magasin elferh, avec tous ses éléments matériels et immatériels, y compris le nom, la clientèle, la désignation et la vente des vêtements et tous types de commerce. A son fils Anis Ben Sadek Zoghlemi (CIN n°08713718. Toutes les oppositions sont acceptées au Bureau de Notaire Maître Tounakti Salha sis au 28 bis 1er étage cité ezzouhour 3 Tunis. Annonce parue au journal Le Quotidien le 10-01-2013.

2023400144FCCC2

Location gérance libre

Résiliation d'un contrat de location gérance libre

Suivant acte de résiliation d'un contrat de location gérance de fonds de commerce signé le 25 et 29 Novembre 2022, et enregistré à la recette des finances Hammamet Nabeul en date du 30/11/2022 sous le n°22306043 Quittance n°M150421, entre Monsieur Rached Ben Amohamed Ben Achour BICHYOU (C.I.N n°01814334) et Madame Kalthoum Bent Othman Ben Mohamed ALMISSAOUI (C.I.N n°00045994) épouse Hédi KESSIBI sise au local commercial à l'Avenue des Etats-Unis - Hammamet -Nabeul exploité «vente d'agrumes et conserve des épices» les deux parties ont décidé de résilier le contrat de gérance libre du fonds de commerce.

Les objections sont acceptées auprès du demandeur dans un délai de 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Alchourouk en date du 02/3/2023.

2023R00507FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de location d'un fonds de commerce (gérance libre) signé par ses parties le 20/02/2023 et enregistré à la recette des finances Zaouïat - Sousse à la même date sous numéro 23300608 (quittance n°M009240), Mr Omar Ben Ahmed Bakouch, titulaire de C.I.N n°05541330 a loué (Gérance libre) à Mr Rafik Ben Hdhili Abdelkader tout le fonds de commerce situé à la Rue Ali Elbalhwen Ksibet - Sousse, ce fonds de commerce représente un restaurant fast-food dénommé Nando's pour une période de 3 ans à partir du 01/3/2023.

Cette annonce a été également publiée aux journaux Alchourouk et Le Quotidien en date du 3/3/2023.

2023S00275FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association L'initiateur

Siège : Immeuble Bennada rue des Martyrs - 9100 Sidi Bouzid

Sujet : Juridique.

Objectifs :

- Contribuer à la culture du dialogue et renoncer à la violence

- Contribuer à diffuser la culture de la citoyenneté et des droits humains

- Chercher à activer le rôle des jeunes dans la vie sociale, économique et culturelle.

Comité directif :

Président : Mhadhbi Badreddine

Secrétaire général : Ben Hadj Mohamed Salim

Trésorier : Wasselbel Awatef.

2023T00244APSF1

Constitution d'une Association

Nom de l'Association : Association Environnement et Développement Durable "Chacun est responsable" des habitants de Sidriyah

But : Association Environnementale

Objectifs :

- Cherchant à consacrer les principes du travail civil participatif entre les différents quartiers situés dans la région de Riyadh (délégation Soliman) et Nozhat Al-Sultan et ancien Al-Sedria (délégation Hammam Chott)

- Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté environnementale sous toutes ses formes pour parvenir à un développement durable.

Membres :

Présidente : Hayet Ben Saïd

Secrétaire général : Omrane Alouen

Trésorier : Mongi Ayed.

2023T00246APSF1

Avis

L'association nationale pour la préservation du patrimoine et de la race du pure sang arabe sloughi/salouqi (قـ) en Tunisie

Objet de l'Association : scientifique culturelle sis à l'Av Mongi Gurira Sahloul3 Sousse 4054

Les fondateurs : Présidente Maître Sana Barhoumi, secrétaire générale docteur Chahrazad Hajer Acheche Kenani, trésorier docteur Ahmad Lahouar

Objectifs de l'association : premièrement protéger le pure sang arabe sloughi/salouqi(ق) en Tunisie en qualité de patrimoine national aboutir à la protection et la préservation du pur-sang arabe sloughi/salouqi (ق) en qualité de patrimoine arabe tunisien contre toute usurpation et toute attribution outre qu'à son habitat naturel géo-historique culturel et civilisationnel allant en harmonie avec ses caractéristiques caractérielles, esthétiques, morphologiques et physiologiques exceptionnelles et sa promotion.

Deuxièmement - la protection et la préservation du pur-sang arabe sloughi/salouqi (ق) en qualité biodiversité nationale

- Le rétablissement de la pure race arabe du sloughi/salouqi (ق) en Tunisie et sa préservation contre la disparition, l'assimilation et le métissage avec d'autres races voisine.

- L'amélioration génétique du pur-sang arabe sloughi/salouqi (ق).

- Dressage de son standard de race (génotype/phénotype) et son imposition à l'échelle nationale et internationale.

- Initier des recherches concernant l'alimentation appropriée à cette race.

- L'attribution de l'exclusivité de la compétence de dressage de pedigrees des pur-sang arabe sloughi/salouqi (ق) en Tunisie à l'OEP et son livre d'origine.

- La création d'une banque de données génétiques du pur-sang arabe sloughi/salouqi (ق) en Tunisie.

- Initier des recherches en zoothérapie avec le pur-sang arabe sloughi/salouqi (ق).

- La prise en charge et l'assistance des éleveurs du pur-sang arabe sloughi/salouqi (ق) et inciter les autorités nationales à ériger un cadre juridique règlementant sa vente à l'échelle nationale et internationale.

2023T00252APSF1

Constitution d'une Association

Nom de l'Association : Forum Retraités STEG

Siège : 17 rue Gorya, Cité sportive, Ezzahra, 2034.

Objectifs :

- Rassembler les retraités Steg

- Organiser des activités sociales, culturelles et de loisir au profit des retraités

- Tisser des liens entre les retraités et coordonner entre les institutions concernées pour la résolution des problèmes.

Les membres :

Président : Sassi Bedhief

Trésorier : Sadok Ouhichi

Secrétaire général : Mohamed Boukhari.

2023R00549APSF1

Déclaration

Nom de l'association : Amicale des fonctionnaires agents de la municipalité AIN EL BIDHA

Le siège social : Municipalité Ain El Bidha - Hafouz El Kairouan.

Sujet : Amicale

Les objectifs :

- Organisation des activités culturelles, récréatives.

- Lier et organiser des relations entre les agents et les ouvriers municipaux et les soutenir financièrement et moralement.

Le comité directeur :

Le président : Kachroudi Bilel

Le président adjoint : Tayahi Semi

Le secrétaire général : Beaoui Samir

Le secrétaire général adjoint : Abidi Mohamed

La trésorière : Amri Samiha

La trésorière adjointe : Dhiflaoui Ahlem

Membre : Dhiflaoui Wissem.

2023S00265APSF1

Constitution d'une association

- Nom de l'association : Association vétérinaire du bénévolat

- Siège social : Résidence Almesk 1.A10 Route Meharza km 3

- Sujet : culturel

- Objectifs : contribution à la protection des chiens et chats divagant au gouvernorat de Sfax / participation aux événements concernant les animaux errants / nouer et entretenir des relations avec des associations aux objectifs semblables.

- Procès-verbal de constat : N°56668 du 22 décembre 2022

- Comité de gestion : Sabeur Chelly; CIN 05284314 (président),

Aziz Ben Mbarek ; CIN 05323167 (Trésorier),

Walid Hammemi ; CIN 08897428 (Vice président) et

Marwa Ben Rajeb ; CIN 09382653 (Secrétaire Générale).

2023X00308APSF1

Un groupement de développement agricole et de la pêche

- Le nom du groupement : Le groupement de développement des produits de pêche de khawala.

- Siège social : khawala - ghraiba - Sfax

- Objectif : Contribuer à encadrer ses membres et les orienter vers les techniques agricoles et de la pêche les plus performantes pour élever la productivité de leurs activités dans le domaine de la pêche maritime et les activités de transformation.

- le dépôt du groupement n° 05/2019 en date du 09 octobre 2019

- Comité :

* Présidente du groupement : Thouraya Rhamna

* Trésorière : Mme Hayat Harabi

2023X00329APSF1

Homologation de résolutions

SYNDIC DES CO-PROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE HANNIBAL

Suite à la réunion des copropriétaires tenue le 7 Janvier 2023 enregistrée à la recette des finances de la rue Al

Jazira en date du 31 Janvier 2023 sous le numéro 23700304 avec reçu M007314, il a été décidé d'annuler les fonctions de Mr Mohammed Ali Barhoumi en tant que secrétaire général et de changer les fonctions de trésorier de Mr Mohamed Ridha Ben Tmessek (CIN 00803641) remplacé par Mr Mohamed Salah Zlaoui (CIN 00518415).

2023400523APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

CABINET CHAKER AVOCATS

Tél : 71.257.859

M.F : 1139464/A/A/M/000

A la demande de : Société MIXAL chez Société de Créances et d'Assistance 52 Bis Rue Pierre de Coubertin.

Contre les parties saisies : Boujamaa et Ismail et Nejmeddine Ziadi demeurant à TAKELSA EL BRIJ.

A la diligence de : CABINET CHAKER AVOCATS représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : Les 24455ème indivises du TF 608203 Nabeul consistant en un terrain agricole clôturé de 48910 m² sis à Takelsa El Brij équipé d'un puits avec pompe et contenant 242 arbres d'agrumes divers irrigué par goutte à goutte et 23 grenadiers et 40 oliviers et 5 amandiers et implanté de légumes sous serre et d'orges.

Mise à prix : 281.232D, 500 Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 10/4/2023 devant le Tribunal de 1ère Instance de Grombalia à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2023T00248VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Maître Abderrazak Kilani

Avocat à la cour de cassation

De la Société Civile Professionnelle «AVOCATS CONSEILS UNIS»

Rue 8002, immeuble Espace Tunis, Escalier A, 5ème étage Montplaisir - 1002 Tunis

Tél : 71.950.400

Fax : 71.950.370

RC : 000MA745188T

Poursuivant : Banque de Tunisie, société Anonyme, RC N°B1105941994, représentée par son Président Directeur Général, siège social 2 rue de Turquie Tunis.

Partie saisie :

Société AGRIPLUS SARL représentée par son gérant, RC N°B0137492004, siège social 72 Avenue de Carthage, appartement n°10, 5ème étage 1000 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Abderrazak Kilani, Avocat à la cour de cassation, CIN n°00267571, de la Société Civile Professionnelle «AVOCATS CONSEILS UNIS» sise à rue 8002, immeuble Espace Tunis, Escalier A, 5ème étage Montplaisir 1002 Tunis.

Immeuble objet de la vente :

1) La totalité de l'immeuble objet du TF n°145905 Tunis dénommé «Riadh2», sa superficie s'élève à 96 m² et consiste en un bureau situé au 1er étage de l'immeuble sis à l'Avenue de Carthage Tunis. Le bureau correspond à la parcelle n°13 du plan de morcellement de l'immeuble objet du TF n°63486.

Tunis auquel s'ajoute 516/10000 parts dans l'indivision à prendre de l'immeuble objet du TF n°63486 Tunis sus indiqué constitué par les parties communes et indivise dans l'immeuble après extraction des garages, locaux commerciaux et les bureaux privés.

Le bureau se trouve dans un immeuble moderne sis à l'avenue de Carthage Tunis comprenant un ascenseur et se trouve près des centres commerciaux, de l'avenue Bourguiba, du terminus, du Métro et du train.

Description du bureau : Il comprend 5 pièces :

- 1ère pièce Largeur 2,47 m, longueur 4,30 m

- 2ème pièce Largeur 4,2 m, longueur 5,54 m

- 3ème pièce Largeur 3,50 m, longueur 3,50 m

- 4ème pièce Largeur 3,50 m, longueur 5 m

- 5ème pièce Largeur 3 m, longueur 4,70 m

- Salle de bain Largeur 2 m, longueur 2 m.

2) La totalité de l'immeuble objet du TF n°145906 Tunis dénommé «Hichem 2» d'une superficie de 95 m² consistant en un bureau sis au 2ème étage de l'immeuble sis à l'Avenue de Carthage. Le bureau correspond à la parcelle n°15 du plan de morcellement de l'immeuble objet du TF n°63486 Tunis auquel s'ajoute 511/10000 parts dans l'indivision à prendre de l'immeuble objet du TF n°63486 Tunis sus indiqué constitué par les parts communes et indivises dans l'immeuble après extraction des garages, locaux commerciaux et les bureaux privés.

Le bureau se trouve dans un immeuble moderne sis à l'avenue de Carthage Tunis comprenant un ascenseur et se trouve près des centres commerciaux, de l'avenue Bourguiba, du terminus, du Métro et du train.

Description du bureau : Il comprend 4 pièces :

- 1ère pièce Largeur 5m, longueur 6,60m

- 2ème pièce Largeur 3,60m, longueur 5,20m

- 3ème pièce Largeur 5,54m, longueur 4,4m

- 4ème pièce Largeur 4,30m, longueur 2,5m

- Salle de bain Largeur 2m, longueur 2m.

3) La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°145907 Tunis dénommé «Hichem» sa superficie s'élève à 96m² et 2ème étage de l'immeuble sis Avenue de Carthage Tunis. Le bureau correspond à la parcelle n°15 du plan de morcellement de l'immeuble objet du TF n°63486 Tunis auquel s'ajoute 511/10000 parts dans l'indivision à prendre de l'immeuble objet du TF n°63486 Tunis sus indiqué constitué par les parts communes et indivises dans l'immeuble après extraction des garages, locaux commerciaux et les bureaux privés.

Le bureau se trouve dans un immeuble moderne sis à l'avenue de Carthage Tunis comprenant un ascenseur et se trouve près des centres commerciaux, de l'avenue Bourguiba, du terminus, du Métro et du train.

Description du bureau : Il comprend 5 pièces :

- 1ère pièce Largeur 3,50 m, longueur 5,50 m

- 2ème pièce Largeur 4m, longueur 5,50 m

- 3ème pièce Largeur 2,47m, longueur 4,30 m

- 4ème pièce Largeur 3,50m, longueur 5 m

- 5ème pièce Largeur 3 m, longueur 5 m

- Salle de bain Largeur 2m, longueur 2 m.

Mise à prix :

1- La mise à prix de l'immeuble objet du titre foncier n°145905 Tunis dénommé «Riadh 2» s'élève à deux cent soixante-quatre mille dinars (264.000, D000).

2- La mise à prix de l'immeuble objet du TF n°145906 Tunis dénommé «Hichem 2» s'élève à deux cent soixante-dix mille sept cent cinquante dinars (270.750, D000).

3- La mise à prix de l'immeuble objet du titre foncier n°145907 Tunis dénommé «Hichem» s'élève à deux cent soixante-quatre mille dinars (264.000, D000).

Date et lieu de la vente : les enchères auront lieu à la chambre des criées (ventes immobilières) du Tribunal de 1ère instance de Tunis Palais de justice de Tunis, le mardi 11 avril 2023 (11/4/2023) à 9h du matin et suivante.

Visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble se fait tous les jours aux heures de travail administratif. Pour plus amples renseignements s'adresser au greffe de Tribunal de 1ère instance de Tunis où un cahier des charges a été déposé et à l'étude de Maître Abderrazak Kilani, avocat près la cour de cassation de la société civile professionnelle «AVOCATS CONSEILS UNIS», siège social rue 8002, immeuble espace Tunis, Escalier A, 5ème étage, Montplaisir 1002 Tunis.

Nul ne peut se porter enchérisseur que par la constitution d'un avocat et après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix.

2023T00250VEPA1

Vente d'immeuble aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Poursuivant : Mme Imen bent Abdallah Gader; agissant pour son propre compte, et aussi pour le compte de ses deux enfants mineurs : Iyed et Mouayed fils de Béchir el Hamdi, mère au foyer demeurant à cité Dar el hamdi, Sidi Alouane Mahdia) titulaire de la C.I.N n°09394467.

Partie saisie : Bechir ben Khalifa Ben Haj Béchir el Hamdi, ouvrier demeurant à cité Dar el Hamdi, Sidi Alouane - Mahdia, titulaire de la CIN n°08292107.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Turki avocat à la cour de la cassation demeurant au rue Béchir Sfar, cité Alandalos Mahdia; titulaire de matricule fiscal n°353342/F.

Immeuble mis en vente : les 14 parts indivises d'une totalité des 88 parts d'une parcelle de terrain, sise al cité : Dar el Hamdi, commune de sidi Alouane gouvernorat de Mahdia, contenant 7 pieds d'oliviers, 1 pied d'abricot, 1 pied de figue, 1 pied de grenade la dite parcelle est enclavée, et on ne peut y accéder qu'à travers la propriété des héritiers de Khalifa Hamdi, Elle est limitée au sud par : Mohamed ben Salah el Hamdi à l'est par les héritiers de Aouled ben Njima, au Nord par les héritiers de Mohamed ben el Haj Béchir el Hamdi, à l'ouest par les héritiers de Khalifa el Hamdi, sa superficie Totale est de 867m².

Mise à prix : des 14 parts indivises sont estimés à (15.452.500) par l'expert en bâtiment Mr Hamden Soua selon son rapport daté du 30/8/2021 en vertu de l'ordonnance sur requête n°67/2021 délivrée par le président du tribunal de première instance de Mahdia datée du 4/01/2021.

Date et lieu de l'adjudication : est fixée pour lundi 3/4/2023 devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia à 9h.

Visite de l'immeuble et participation aux enchères : la visite de l'immeuble est possible tous les jours de 9h à 17h. Pour tout supplément d'informations consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Mahdia et auprès de l'avocat poursuivant. La participation aux enchères est ouverte à toute personne après consignation du 1/3 de la mise à prix, elle n'est possible que par ministère d'avocat.

2023R00512VEPA1

Vente aux enchères publiques

Vente immobilière

Cabinet Maître Rafik Talbi

Avocat à la cour de cassation

01 Rue Ahmed Titouhi le Krib - Siliana

Partie saisissante poursuivante : Aymen Ben Jileni Ben Abdallah Elhechmi, cin 09910205 délivrée le 15/6/2009 demeurant à cité de l'Indépendance le Krib 6120 - Siliana.

Avocat poursuivant : Maître Talbi Rafik, avocat prés la cour de cassation, étude sise au 01 Av Ahmed Titouhi le Krib Siliana.

Partie saisie : Aljia bent Mohamed ben Salah Laamari, titulaire de la c.i.n. n°04537998 délivrée le 25/5/1998 en sa qualité de débiteur, demeurant cité Echoaaba le Krib 6120, Siliana.

Immeuble objet de la vente : des parts indivises dans la propriété dite "mustu 8" objet du titre foncier n° 506 le Kef, il s'agit d'un immeuble composé d'un rez-de-chaussée où il y a deux chambres et toilette d'une superficie de 60.90 m² agrémenté en face d'un espace découvert de 44 m² et d'une construction secondaire d'une superficie de 21.40m² d'un jardin et d'un garage. L'habitation est équipée en électricité et en eau potable.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à cinquante huit mille et sept cent cinquante dinars en plus des frais complémentaires qui seront fixés le jour de l'audience selon le rapport de l'expert Mme Asma Daghbouji en vertu de l'ordonnance sur requête n°2023 /29467 en date du 16/01/2023 émise par le président du tribunal de 1ère instance Siliana.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu mardi le 11/4/2023 à la chambre des criées au tribunal de première instance de Siliana partir de neuf heures du matin.

Visite : Ouverte tous les jours. Pour plus de renseignements, s'adresser à l'étude de maître Talbi Rafik, avocat poursuivant, ou au greffe du tribunal de première instance de Siliana où est déposé le cahier des charges.

N.B : ne peut participer aux enchères que celui qui aura consigné au moins le tiers de la mise à prix par office d'avocat.

2023R00524VEPA1

Vente par adjudication publique

Le 5/4/2023 à 9h du matin et suivant sera procédé à la vente par adjudication l'immeuble ci-après à la Chambre des saisies immobilières du Tribunal de Première Instance de Monastir.

La partie poursuivante : TUNISIAN SAUDI BANK, société anonyme, son matricule fiscal est 000/M/P/E/013026. Le seul identifiant dans le Registre National des Entreprises est 0013026 E, présentée par son représentant légal, son domicile élu chez l'ARAB DEBT RECOVERY (matricule fiscal est 974893N/A/M/000), demeurant à 5 rue Talleyrand, 1002 Tunis.

Le débiteur : Abbes Ben Mohamed Chedly Brahem, gérant de société, CIN n°04156742, demeurant à rue Farhat Hached n°18, Bembla, Monastir (caution solidaire et hypothécaire de Société Générale Bâtiment du Sahel, SARL, son matricule fiscal est Z1064870, dont le siège social à Monastir, Manzel harb route de Sousse 5036.

L'avocat poursuivant : Maître Sahbi Karoui, avocat à la cour de cassation, avenue Léopold Senghor, immeuble Selten - Sousse (Matricule fiscal : 108.166-P-AP000).

L'immeuble mis en vente : toute la propriété «abbes» objet du titre foncier n°61162 Monastir situé à Manzel Harb, Délégation de Bembla, Monastir dont sa superficie est égale à 239m² parcelle n°2, un terrain est constitué de rez-de-chaussée et Entrepôt et administration et escalier dont les frontières du sud une route 82, de l'est une route, du l'ouest parcelle n°1, du nord une route du SONEDE.

Mise à prix : (179250 dinars) selon le rapport de l'expert "Chedhli EL Maoui".

Visite du local : Tous les jours de 9h à 18h.

Participation aux enchères : Toute personne ayant consigné le tiers (1/3) de la mise à prix à la trésorerie générale.

Observation : Pour plus de renseignement, consulter l'étude de l'avocat poursuivant ou consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Monastir.

2023S00278VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement de Cession à des tiers

Règlement Judiciaire N° 971

Société Tunisia broadcasting

Siège social : Rue Lac Annecy, N°5, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1147434 Q

Par décision rendue à l'audience du 23 Février 2023, le Tribunal de Première Instance de Tunis a déclaré la Société Tunisia Broadcasting en état de cessation de paiement et a fixé la date de cette cessation au 3 Février 2023. Il a constaté l'impossibilité de son sauvetage par la continuation de son activité dans son état actuel. Il a été en conséquence décidé de sa cession totale à des tiers et de désigner M. Mbarek Khamassi contrôleur à l'exécution pour réaliser les procédures de l'opération de cession conformément au cahier des charges qui sera établi à cet effet et ce, après l'inventaire et l'évaluation des actifs de l'entreprise dans un délai d'un mois à compter de la date du jugement. Le commissaire à l'exécution est autorisé à réceptionner les offres et de les présenter au tribunal dans les délais sous la supervision du Juge commissaire Mme Jihen Ayed qui apposera son visa sur le cahier des charges, lequel doit indiquer notamment les actifs de la société. Le Commissaire à l'exécution est autorisé à mettre la main sur l'entreprise à partir de la date du prononcé de cette décision aux fins d'établir l'inventaire de ses biens, de superviser les opérations de gestion courante, et de soumettre le cas échéant les différends y afférents au juge commissaire. Il sera également chargé d'arrêter la liste des créanciers, de recevoir les justifications relatives à leurs créances et d'autoriser l'exécution provisoire.

Par conséquent, tous les créanciers de la société sont invités à déclarer auprès du contrôleur à l'exécution le montant de leurs créances avec toutes les pièces justificatives et les

sûretés y afférentes le cas échéant, en vue de leur inscription dans un délai de 30 jours à partir de la date de publication de cet avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne et ce, directement au cabinet contre décharge ou par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : N°1 Rue de Jérusalem 2013 Ben Arous. mbkhamassi@outlook.fr, Tél : 98288351.

2023400532VEPA2

Avis d'appel d'offre

Cession Totale de La société "bio-fish"

MF : N1139081

Le Contrôleur de Justice BADREDDINE AIFA

Le Contrôleur de justice de la Société bio-fish BADREDDINE AIFA lance un avis d'appel d'offre pour la cession totale des fonds corporels et des fonds incorporels de la dite société et l'acceptation de l'offre la plus élevée suite à la décision du juge de l'entreprise datée du 3/02/2023 en ajoutant 10% au prix offert pour les frais divers (publicité, frais d'enregistrement ...).

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre, et voulant prendre un rendez-vous de visite est invité à se présenter au bureau de contrôleur de justice Maître Alfa Badreddine sis à :

Rue Aboubaker al bokri oxer 2 - étage 3 - B 3.5 - Montplaisir- Tunis Tél : 71 906 068 /23 322 507

Pour retirer le cahier des charges il faut payer 300DT.

- Au plus tard le 3/4/2023 (le cachet de la poste faisant foi).

2023400534VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

TUNISIAN ALUMINIUM SERVICE

S.A. au capital de 650.000 dinars

Identifiant unique : 0296015W

M.F : 296015 W/A/M/000

Siège social : Bir El Kassaa III - Route de Naassen - Km7

Les actionnaires de la TUNISIAN ALUMINIUM SERVICE sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 5 avril 2023 à 10H au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la gestion de l'exercice 2022 après lecture du rapport du conseil d'administration;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2022 après lecture des rapports du commissaire aux comptes;

- Approbation des conventions réglementées;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation du résultat 2022 ;

- Renouvellement des mandats des administrateurs;

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2023-2024-2025 ;

- Questions diverses.

Les documents relatifs à cette assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2023R00501SANB3

American University in North of Africa

Société anonyme

Au capital de 2 000 000 dinars

Siège social : Cité Jamil, Bloc n°1, Appartement 51, El Menzah VI - 2091 Ariana

Identifiant Unique : 1386053L

Messieurs les actionnaires de l'American University in North of Africa sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le samedi 1er avril 2023 à 9 heures à l'université sise au 22, rue Amine Abbassi, Le Belvédère, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rectification de l'omission de mention au niveau de l'article premier du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 décembre 2022 de la possibilité de limiter le montant de l'augmentation du capital au montant des souscriptions dans le cas où le montant des souscriptions atteigne les trois quarts de l'augmentation décidée,

- Pouvoirs.

2023R00509SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La société SMVDA «Aouilia1» S.A. au capital de 1.840.000dt ayant son siège social au n°26 Rue Ferdoues la Marsa Ouest Tunis, identifiant unique 1529339R.

Les actionnaires de la société SMVDA «Aouilia1» sont convoqués pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui sera réunie au siège social à la Marsa le 4 avril 2023 à dix heures du matin pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard de tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2021

2- Lecture du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes de l'année 2021

3- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2021

4- Affectation des résultats de l'exercice 2021

5- Approbation des conventions réglementées conclues en 2021

6- Quitus aux administrateurs au titre de la gestion de l'exercice 2021

7- Diverses et imprévus.

Le conseil informe les actionnaires que tous les documents relatifs à la dite assemblée sont à leurs disposition au siège de la société conformément à la réglementation en vigueur.

2023R00511SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CLINIQUE EL AMEN GAFSA S.A

Société anonyme

Au capital social : 6.690.510 dinars

Siège social : Immeuble Emereaude Center les jardins du Lac les Berges du Lac - Tunis

Identifiant unique : 0640944D

CNSS : 113601-14

Messieurs les Actionnaires de la Société CLINIQUE EL AMEN GAFSA SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 7 avril 2023 à 11h, au siège de la société AMEN SANTE sis à immeuble Emeraude Center les jardins du Lac Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2022 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Quitus aux administrateurs,

4- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2022 et affectation des résultats,

5- Information de l'Assemblée Générale Ordinaire des déclarations d'administrateurs,

6- Pouvoirs.

2023R00513SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société HOPITAL PRIVE EL AMEN S.A.

Société anonyme

Au capital de 100.000 dinars

Siège social : Immb Emraude Center, Les Jardins du Lac, 1053, Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 1170032 L

CNSS : 311896-41

Messieurs les Actionnaires de la Société HOPITAL PRIVE EL AMEN S.A. sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 7 avril 2023 à 9 H au siège social de la société, sis à l'immeuble Emraude Center, 1053 Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2022 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2022 et affectation des résultats,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Information de l'Assemblée Générale Ordinaire des déclarations d'administrateurs,

6- Pouvoirs.

2023R00514SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GLOBAL MEDICAL ASSISTANCE S.A.

Société anonyme

Au capital social : 189.000 dinars

Siège social : 03 Rue de Monastir Cité Taieb Mhiri l'Aouina 2046 Route la Marsa, Tunis

MF : 994872 T

CNSS : 262451-66

Messieurs les Actionnaires de la Société GLOBAL MEDICAL ASSISTANCE SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 07 avril 2023 à 10h, au siège de la société AMEN SANTE, les jardins du Lac les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2022 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Quitus aux administrateurs,

4- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2022 et affectation des résultats,

5- Information de l'Assemblée Générale Ordinaire des déclarations d'administrateurs,

6- Pouvoirs.

2023R00515SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CLINIQUE EL AMEN MUTUELLEVILLE S.A

Société anonyme

Au capital social : 13.254.780 dinars

Siège social : 20 Rue Aziza Othmana, Tunis

Identifiant unique : 0341832 F

CNSS : 00207144-49

Messieurs les Actionnaires de la Société CLINIQUE EL AMEN MUTUELLE VILLE SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 6 avril 2023 à 9h, au siège de la société AMEN SANTE sis à immeuble Emeraude Center les jardins du Lac Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2022 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Quitus aux administrateurs,

4- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2022 et affectation des résultats,

5- Désignation ou renouvellement des mandats des Administrateurs venant à échéances.

6- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2023,

7- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'administrateurs,

8- Pouvoirs.

2023R00516SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CLINIQUE EL AMEN BIZERTE S.A

Société anonyme

Au capital social : 19.796.000 dinars

Siège social : Immeuble Emraude Center, Les Jardins du Lac, 1053, les Berges du Lac, Tunis

MF : 1282501Q

CNSS : 324624-62

Messieurs les Actionnaires de la Société CLINIQUE EL AMEN BIZERTE SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mercredi 5 avril 2023 à 12h, à l'établissement de la Clinique sis cité al jala lotissement Ben Aissa Bizerte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2022 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Quitus aux administrateurs,

4- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2022 et affectation des résultats,

5- Information de l'Assemblée Générale Ordinaire des déclarations d'administrateurs,

6- Pouvoirs.

2023R00517SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société CLINIQUE EL AMEN BEJA S.A.

Société anonyme

Au capital de 9.939.267 dinars

Identifiant unique : 1086119 S

RC : B2410842009

CNSS : 311612-48

Siège social : Immeuble Emeraude Center, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, 1053, Tunis

Messieurs les Actionnaires de la Société CLINIQUE EL AMEN BEJA S.A. sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 6 avril 2023 à 12h au siège social de la Société Amen Santé sis Imm. Emeraude Center, les Jardins du Lac, Les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2022 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2022 et affectation des résultats,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'administrateurs,

6- Pouvoirs.

2023R00518SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CLINIQUE EL AMEN LA MARSA S.A.

Société anonyme

Au capital social : 3.503.850 dinars

Siège social : 15 Avenue de la République La Marsa, Tunis

Identifiant unique : 0082736 N

CNSS : 00142371-72

Messieurs les Actionnaires de la Société CLINIQUE EL AMEN LA MARSA SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mercredi 5 avril 2023 à 9h, au siège de la société AMEN SANTE sis à immeuble Emeraude Center les jardins du Lac Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2022 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Quitus aux administrateurs,

4- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2022 et affectation des résultats,

5- Désignation ou renouvellement des mandats des Administrateurs venant à échéances.

6- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2023,

7- Information de l'Assemblée Générale Ordinaire des déclarations d'administrateurs,

8- Pouvoirs.

2023R00519SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société CLINIQUE EL AMEN NABEUL S.A

Société anonyme

Au capital de 13.061.930 dinars

Siège social : Immeuble Emraude Center, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, 1053, Tunis

Identifiant unique : 1236886 N

RC : B3141752012

CNSS : 553499-17

Messieurs les Actionnaires de la Société CLINIQUE EL AMEN NABEUL SA sont convoqués en

Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 4 avril 2023 à 12H à la Clinique sise au Boulevard Hédi Nouira, Lotissement Hermitage, 8000 Nabeul, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2022 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2022 et affectation des résultats,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Information de l'Assemblée Générale Ordinaire des déclarations d'administrateurs,

6- Pouvoirs.

2023R00523SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SANADETT SICAV

SICAV OBLIGATAIRE

Régie par la loi 2001-83 du 24/07/2001

Agrément du Ministre des Finances du 01/08/1996

Visa CMF n° 00/392 du 24/10/2000

JORT n° 94 du 22/08/2000

Identifiant unique au Registre National des Entreprises : 0514190D

Siège social : Carré de l'or - Résidence Al Karama - les jardins du lac - II - les Berges du Lac II - 1053 - Tunis

Sanadett Sicav porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 20 avril 2023 à 12 heures au Carré de l'or-Résidence Al Karama - Les jardins du Lac II - les Berges du Lac II - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2022,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales,

- Approbation du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2022,

- Quitus aux Administrateurs,

- Affectation des résultats de l'exercice 2022,

- Allocation des Jetons de Présence au titre de l'exercice 2022,

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Carré de l'or-Résidence Al Karama - Les jardins du Lac II -les berges du Lac II -1053 Tunis, durant le délai légal.

2023R00525SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ARABIA SICAV

SICAV MIXTE

Société d'investissement à capital variable

Régie par la loi 2001-83 du 24/07/2001

Agrément du Ministre des Finances du 17/03/1994

Visa BVMT n° 94/133 du 29/07/1994

JORT n° 62 du 21/06/1994

Identifiant unique au registre National des Entreprises : 0492837Z

Siège social : Carré de l'or - Résidence AlKarama - les jardins du Lac II - Les berges du lac II - 1053 - Tunis

Arabia Sicav porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 20 avril 2023 à 11H 30 dans les locaux de l'AFC, au Carré de l'or - Résidence EL Karama-les jardins du Lac II – Les Berges du Lac II - 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2022,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales,

- Approbation du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2022,

- Quitus aux Administrateurs,

- Affectation des résultats de l'exercice 2022,

- Allocation des Jetons de Présence au titre de l'exercice 2022,

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Carré de l'or - Résidence Al Karama - Jardins du lac 2- les berges du Lac II - 1053 Tunis, durant le délai légal.

2023R00527SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Tunisie Autoroutes

SA au capital de 1 349 529 300 DT

Identifiant unique : 0381461 V

Siège social : Imm. «Tunisie Autoroutes» Rue Baya Rahal Centre Urbain nord 1003 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisie Autoroutes, sont convoqués à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 28 mars 2023 à 10 h, au sein du siège social de l'entreprise, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Nominations des commissaires aux comptes pour les années : 2022 - 2023 2024.

2023R00548SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR

S.A au capital social de 21.000.000 DT

Siège social : 6 Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis Belvédère

R.C : Tunis - B157371996

MF : 6094AAM000

Le Conseil d'Administration de la Société Industries Chimiques du

Fluor, tenu le 28 Février 2023, a décidé de convoquer les actionnaires de la société à l'assemblée générale ordinaire le jeudi 6 avril 2023, à 10 heures 30 mn, à l'Hôtel SHERATON TUNIS.

Cette Assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'administration à l'A.G.O relatif à l'exercice 2022.

2. Présentation des états financiers de l'exercice 2022

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2022.

4. Approbation du rapport d'activité et des états financiers de l'exercice 2022.

5. Affectation du résultat 2022.

6. Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2022.

7. Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration et des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2022.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir à déposer où à envoyer au siège social, 06, Rue Amine El Abbassi - 1002 Tunis Belvédère, au moins 5 jours avant la date fixée de la tenue de l'assemblée.

Le modèle des pouvoirs peut être retiré au siège de la société

Les documents de l'Assemblée générale seront mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société durant le délai légal.

2023400531SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIE SYSTEMES "TUNISYS S.A"

Au capital de 1.500.000 Dinars

Siège social : 124 Avenue de la Liberté 1002 Tunis

Identifiant Unique : N°0031593K

CNSS : 203401-89

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIE SYSTEMES "TUNISYS SA" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 7 avril 2023 à 11h au siège de la Société, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 Décembre 2022,

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2022,

3- Lecture et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022,

4- Approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

5- Affectation des résultats,

6- Quitus aux Administrateurs,

7- Déclaration des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs en application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales,

8- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration,

9- Nomination des administrateurs,

10- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2023400537SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation

Société ESSID LIL KHAIRAT ELFILAHIYA «SARL»

Capital social : 10000.000 dt

Mtl Fiscal : 0772092 P/N/M/000

Siège social : Avenue Larbi Zarouk 8000 Nabeul

Tous les associés de la «Société ESSID LIL KHAIRAT ELFILAHIYA Sarl» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire extraordinaire qui aura lieu le 01/04/2023 à 10h au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau gérant.

2023R00505SRLB3

Autres sociétés

Société Mutuelle de Base de Service Agricole (COT)

Siège social : Avenue Hédi Nouira Route de Monastir - Sousse

Le comité de gestion temporaire de la société Mutuelle de base de service agricole "COT" à Sousse a l'honneur de convoquer tous les porteurs de parts, à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le dimanche 16 Avril 2023 à 9H30mn du matin au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de Comité de gestion temporaire (Moral et financier)

2- Election de tous les membres du conseil d'administration.

Remarques :

- Cet avis est une convocation individuelle pour tous les adhérents.

- Le dépôt des demandes de candidatures se fait par lettre recommandée avec accusé de réception au nom du comité de gestion temporaire à partir du 22/3/2023 jusqu'au 5/4/2023 à l'adresse suivante : Avenue Hédi Nouira - Route de Monastir - Sousse 4061 tél (73221536) Selon le formulaire disponible au siège de la société.

- En cas ou le quorum ne soit pas atteint le jour de la convocation, l'assemblée générale ordinaire électorale aura lieu le dimanche 7/5/2023 (même ordre de jour même heure, même siège).

Comité de gestion temporaire :

Omar Hamouda

Hayet Zouari

Rafik Ben Haniya.

2023S00272SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte du titre de propriété

Mr Ghafir Abdelaziz Ben Béchir Ben Othmen CIN n°00749058, a perdu le titre de propriété n°09/23600, pour le titre foncier n°69174 Ariana situé à Jaafer.

Suivant déclaration de perte de la municipalité de l'avenue de Carthage le 6/3/2023.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 7/3/2023.

2023T00247DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Mohamed Walid Ben Mahmoud Ben Abdallah Fatnassi, titulaire de la carte d'identité n°07708594, déclare la perte d'un titre de propriété n°11/4103, objet du titre foncier n°43697 Kairouan, du terrain agricole sis à EL BATTEN, Gouvernorat de Kairouan Nord - Possession de son père Feu / Mahmoud Fatnassi».

Une attestation de perte a été délivrée par le chef de la garde nationale Kairouan Nord, le 6/02/2023 sous le n°399.

Cet article est paru aux Journaux (Achourouk et le Quotidien) le 17/02/2023.

2023S00276DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Ridha Ben Mouhamed Ben Sassi Bouzaabia déclare qu'il a perdu le titre de propriété n° 03/11132 daté le 7/4/2006 du titre foncier n°45910 Monastir d'après un certificat de perte n°222 daté le 28/02/2023. Emanant du poste de police de Zaouit Sousse.

2023S00279DIVD2

Avis

Mr Jalel Abid annonce qu'il a perdu l'acte de propriété de sa mère Douja Mroua d'un terrain à 26 oliviers qui est situé à rue de Hashas Km 32 Sfax est effectuée par l'acte de vente qu'il était fait le 5/7/1975 et enregistré le 01/01/1976 n°137 à l'attestation de deux notaires Abderahmen Elleuch et Ahmad Jamoussi et il désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub sis à la rue des notaires n°100 Médina Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours.

2023X00309DIVD2

Avis

Les héritiers du feu Ahmed ben Mahmoud Chaabouni informent le public qu'ils ont perdu leur titre de propriété concernant l'acte d'extrait de propriété daté le 13/5/1986 dressé par les notaires Mohamed Mzid et Ahmed Chelli et qu'ils désirent avoir une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent au bout de 30 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2023X00313DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mme Sarra Bent Rajab Bent Larbi Barbouche, titulaire de la carte d'identité nationale n°03606566, déclare en son nom et au nom du reste des héritiers de son frère Mohamed Najem Ben Rajab Barbouche, en vertu de deux procurations délivrées consécutivement par Aicha et Mohamed Larbi, le 24/02/2022 et le 5/4/2022, la perte du titre de propriété n°23147 K/04, délivré le 22 Juin 2010, objet du titre foncier n°3550 Le Kef, d'une superficie de 665 m², sis à la ville du Kef, tel qu'attesté par l'attestation de perte n°10, issue par le poste de la sûreté nationale de Cité Eddir le Kef, le 12/01/2023.

Cette annonce est publiée au journal «Echourouk» le 18 Janvier 2023.

2023400539DIVD2

SANADETT SICAV **ANNEXE I**

Société régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001

parue au J.O.R.T n° 59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 01 Aout 2000 n° 938

Les états financiers sont intégralement publiés au journal officiel du CMF

ETATS FINANCIERS ANNUELS

BILAN

ARRETE AU 31/12/2022

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES		
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	2 920 198	3 161 043
b- Obligations et valeurs assimilées	42 653 493	45 507 003
AC2- Placements monétaires et disponibilités		
a- Placements monétaires	2 015 997	0
b- Disponibilités	10 916 021	14 675 890
AC3- Créances d'exploitation	312	0
AC4- Autres actifs		
TOTAL ACTIF	**58 506 020**	**63 343 936**
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	15 687	14 801
PA2- Autres créditeurs divers	78 128	58 392
TOTAL PASSIF	**93 815**	**73 193**
ACTIF NET		
CP1- Capital	56 379 804	60 986 989
CP2- Sommes distribuables		
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	33	189
b- Sommes distribuables de l'exercice	2 032 368	2 283 565
ACTIF NET	**58 412 205**	**63 270 743**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**58 506 020**	**63 343 936**

SANADETT SICAV **ANNEXE II**

Société régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001
parue au J.O.R.T n° 59 du 24 Juillet 2001
Agrément du 01 Aout 2000 n° 938

ETATS FINANCIERS ANNUELS

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2022
(Exprimé en dinars)

	01/01/2022 31/12/2022	01/01/2021 31/12/2021
PR 1- Revenus de portefeuille-titres		
a- Dividendes	68 918	70 563
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	2 413 330	2 593 341
PR 2- Revenus des placements monétaires	477 159	864 634
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**2 959 407**	**3 528 538**
CH 1- Charges de gestion des placements	583 029	679 750
REVENU NET DES PLACEMENTS	**2 376 378**	**2 848 788**
PR 3- Autres produits		
CH 2- Autres charges	133 068	123 225
RESULTAT D EXPLOITATION	**2 243 309**	**2 725 563**
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	-210 941	-441 998
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**2 032 368**	**2 283 565**
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	210 941	441 998
_ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	74 617	107 747
_ Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	505 335	466 177
_ Frais de négociation de titres	-440	-121
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**2 822 822**	**3 299 366**

SANADETT SICAV **ANNEXE III**

Société régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001
parue au J.O.R.T n° 59 du 24 Juillet 2001
Agrément du 01 Aout 2000 n° 938

ETATS FINANCIERS ANNUELS
ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2022

	01/01/2022 31/12/2022	01/01/2021 31/12/2021
AN 1- ***VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION***		
a- Résultat d 'Exploitation	2 243 309	2 725 563
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	74 617	107 747
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	505 335	466 177
d- Frais de négociation de titres	-440	-121
AN 2- ***DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES***	-2 090 481	-2 934 324
AN 3- ***TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL***		
a- Souscriptions		
_ Capital	98 049 922	103 330 337
_ Régularisation des sommes non distribuables	361 233	344 281
_ Régularisation des sommes distribuables	1 438 724	1 708 930
_ Droits d' entrée		
b- Rachats		
_ Capital	-103 193 657	-113 599 515
_ Régularisation des sommes non distribuables	-404 195	-420 317
_ Régularisation des sommes distribuables	-1 842 906	-2 285 835
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L ACTIF NET	-4 858 538	-10 557 078
AN 4- ***ACTIF NET***		
a- en début de l'exercice	63 270 743	73 827 821
b- en fin de l'exercice	58 412 205	63 270 743
AN 5- ***NOMBRE D'ACTIONS***		
a- en début de l'exercice	576 988	674 846
b- en fin de l'exercice	528 432	576 988
VALEUR LIQUIDATIVE	110,539	109,657
AN6- TAUX DE RENDEMENT	4,41%	4,39%

2023R00526BCFA5

ARABIA SICAV **ANNEXE I**

Société régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001

parue au J.O.R.T n° 59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 17 mars 1994 n° 280

LES ETATS FINANCIERS SONT INTEGRALEMENT PUBLIES AU JOURNAL OFFICIEL DU CMF

Etats Financiers Annuels

BILAN

ARRETE AU 31/12/2022

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	**4 773 750**	**4 832 787**
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	4 269 635	4 453 432
b- Obligations et valeurs assimilées	504 115	379 355
AC2- Placements monétaires et disponibilités	**1 176 949**	**1 208 309**
a- Placements monétaires	-	-
b- Disponibilités	1 176 949	1 208 309
AC3- Créances d'exploitation	310 730	96 771
AC4- Autres actifs		
TOTAL ACTIF	**6 261 429**	**6 137 868**
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	14 983	15 123
PA2- Autres créditeurs divers	184 622	48 475
TOTAL PASSIF	**199 605**	**63 599**
ACTIF NET		
CP1- Capital	**5 962 416**	**5 973 878**
CP2- Sommes distribuables	**99 409**	**100 391**
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	87	41
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	99 321	100 350
ACTIF NET	**6 061 824**	**6 074 269**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**6 261 429**	**6 137 868**

ARABIA SICAV **ANNEXE II**

Société régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001
parue au J.O.R.T n° 59 du 24 Juillet 2001
Agrément du 17 mars 1994 n° 280

Etats Financiers Annuels

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2022
(Exprimé en dinars)

	Du 01/01/2021 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au31/12/2021
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	**194 128**	**171 276**
a- Dividendes	177 288	163 282
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	16 841	7 993
PR 2- Revenus des placements monétaires	**49 627**	**47 376**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**243 756**	**218 652**
CH 1- Charges de gestion des placements	110 782	81 402
REVENU NET DES PLACEMENTS	**132 973**	**137 250**
PR 3- Autres produits	4 414	5 591
CH 2- Autres charges	37 965	42 442
RESULTAT D EXPLOITATION	**99 422**	**100 400**
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	-101	-50
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**99 321**	**100 350**
		0
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	101	50
_ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-21 973	22 892
_ Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	31 461	113 156
_ Frais de négociation de titres	-16 412	-10 546
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**92 498**	**225 902**

ARABIA SICAV **ANNEXE III**

Société régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001
parue au J.O.R.T n° 59 du 24 Juillet 2001

Etats Financiers Annuels

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2022

	Du01/01/2022 Au31/12/2022	Du01/01/2021 Au31/12/2021
AN 1- ***VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION***		
a- Resultat d 'Exploitation	99 422	100 400
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-21 973	22 892
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	31 461	113 156
d- Frais de négociation de titres	-16 412	-10 546
AN 2- ***DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES***	-100 303	-18 287
AN 3- ***TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL***		
a- Souscriptions		
_ Capital	65	0
_ Régularisation des sommes non distribuables	-1	
Régularisation des sommes distribuables	1	
_ Droits d' entrée	1	
b- Rachats		
_ Capital	-4 813	-2 674
_ Régularisation des sommes non distribuables	210	-44
_ Régularisation des sommes distribuables	-102	-50
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L ACTIF NET	**-12 445**	**204 847**
AN 4- ***ACTIF NET***		
a- en début de période	6 074 269	5 869 422
b- en fin de période	6 061 824	6 074 269
AN 5- NOMBRE D'ACTIONS		
a- en début de période	91 853	91 895
b- période l'exercice	91 780	91 853
VALEUR LIQUIDATIVE	**66,047**	**66,130**
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	**1,53%**	**3,85%**

2023R00528BCFA5